

Renseignements fournis par l'arbitre de différends

Règlement sur le dépôt d'une sentence arbitrale et les renseignements relatifs à la durée des étapes de la procédure suivie pour l'arbitrage (C-27, r.3 – article 2)

Note – La forme masculine utilisée dans ce formulaire désigne aussi bien les femmes que les hommes lorsque le contexte s'y prête.

A Numéro d'accréditation

B Renseignements sur l'arbitre et les assesseurs

	Nom de famille, prénom	Adresse
1		
2		
3		

Mode de nomination de l'arbitre

- Entente des parties
 Ministre responsable du Travail

Date de la nomination

AAAA-MM-JJ

C Renseignements sur le différend

En vertu de quel article du Code du travail êtes-vous intervenus?

- Article 74 (arbitrage volontaire)
 Article 93.1 (1^{re} convention)

Date de la décision d'imposer la 1^{re} convention collective

AAAA-MM-JJ

Employeur				Syndicat			
Nom de l'employeur				Nom du syndicat			
Numéro	Rue	Appartement		Numéro	Rue	Appartement	
Adresse				Adresse			
Ville	Province	Code postal		Ville	Province	Code postal	

Nature des activités de l'entreprise ou de l'organisation

Région administrative de l'employeur

Nombre de salariés visés par l'accréditation

D Règlement sans intervention

Date du règlement ou du désistement avant le début de l'enquête

AAAA-MM-JJ

Date du constat du règlement ou du désistement par l'arbitre

AAAA-MM-JJ

E Instruction de différend

Type de sentence Finale Interlocutoire

Dates d'audition

Date de la dernière audition

AAAA-MM-JJ

Dates des séances de délibéré

Date à laquelle la sentence a été rendue

AAAA-MM-JJ

Date d'expédition de la sentence aux fins de dépôts

AAAA-MM-JJ

F Signature de l'arbitre de différends

Date

Signature

Ce formulaire doit être remis en même temps qu'une copie de la décision arbitrale à chacune des parties, ainsi qu'au responsable des documents en relation du travail à l'adresse suivante :

Registre des documents en relations du travail
 3175, chemin des Quatre-Bourgeois, local 105b
 Québec (Québec) G1W 2K7

